



## Abus de confiance et de l'état de dépendance abus de faiblesse

Par **tadine**, le **21/11/2009** à **15:46**

En 1998 j'ai fui le domicile conjugal car mon ex menaçait la vie de mon fils ainsi que la mienne. j'ai demandé de l'aide à ma soeur et à son mari pour fuir, j'ai pris de l'argent en liquide pour ne pas à faire des retraits et être retrouvé; j'ai eu la chance d'être hébergé pendant 2 ans par des amis qui ne voulaient pas que je gaspille cette argent. ma soeur et son mari m'on dit de l'investir dans un bien immo, mais que je devais faire attention de ne pas le mettre à mon nom car mon ex risque de me retrouver.ils m'ont proposés de l'enregistrer au nom de leur sci c'est ce que j'ai fait par leur intermediaire. Il m'on fait un bail au nom de la SCI et encaissés des cheques à l'ordre de cette derniere. au final lorsque j'ai voulu recuperer mon appart. ils m'ont dit que ce n'était pas le mien qu'il était à eux et m'ont brandit un acte de propriété à leurs nom.

je n'y croyais pas tellement c'était enorme et je ne m'attendais pas à ça! ils ont profités de mon etat de faiblesse du moment et de ma peur que mon ex me retrouve pour me spolier du seul bien que je peu laisser à mon fils; j'ai appris qu'ils n'ont jamais été gerant de la SCI en question mais néanmoins ils encaissaient des cheques libellé à l'ordre de celle-ci, j'ai remboursé le prêt de ce bien et j'ai supporté tous les charge qui incombe à la copropriété comme tout propriétaire effectué des travaux que j'ai voter en assemblée generale puisque pour ce faire je leur ai demandé que la sci me donne tout pouvoir pour m'occuper de mon bien. chose qu'ils ont faite pour ne pas eveiller les soupçons.

une personne peut elle m'aider et me dire ce que je dois faire pour recuperer le bien que je souhaite laisser à mon fils qui en a pris plus qu'il en faut pour son jeune age et qui a une immense peine pour moi. MERCI POUR VOTRE REPONSE